



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Dont pouvoirs : 3

Date de la convocation : 17/11/2022

Date d'affichage : 28/11/2022

L'an **deux mil vingt deux, le vingt quatre novembre, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Héléne RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Virginie THIERRY, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Virginie THIERRY en faveur de M. Guy PARIS, M. Yann VILLEROY en faveur de M. José VAREA NAVARRO, Mme Aurélie BLONDEL en faveur de M. Stéphane GAMBIER.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Véronique CAREL.

**OBJET : Musée du Landau : approbation du projet**

Monsieur le Maire présente à ses collègues le projet de réhabilitation de l'ancienne école de garçons en musée du Landau.

Ce projet est estimé à 1 400 000 euros hors taxes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 17 Voix Pour, 1 Abstention : M. Stéphane GAMBIER) décide :

- d'accepter le projet de réhabilitation de l'ancienne école de garçons en musée du Landau.
- de réaliser cette opération pour un montant global de 1 400 000 euros hors taxes.
- de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Contrat de Territoire, de la Préfecture au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, voire de tous financeurs susceptibles d'apporter une aide financière à ce projet.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette opération.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 28/11/2022

Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire de séance,  
Mme Véronique CAREL.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Guy PARIS